

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 707

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 4 TER

Supprimer l'alinéa 13.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement a pour objet de supprimer le gage à l'article 4 ter du présent projet de loi de finances.